

Instructions pour l'installation du logiciel CHAUSSÉE 2

Veillez noter que la version 2 peut cohabiter sans problème avec la version 1, mais il ne doit y avoir qu'une seule version 2 d'installée sur le poste de travail. Voici les indications à suivre après avoir téléchargé le fichier d'installation sur votre ordinateur :

1. Si une autre copie du logiciel CHAUSSÉE 2 est déjà présente sur votre poste de travail, alors il faut la désinstaller au préalable.
 - Pour ce faire, cliquez sur le bouton « Démarrer », allez dans le panneau de configuration et choisissez « ajout/suppression de programmes ». Sélectionnez ensuite le programme CHAUSSÉE 2 et cliquez sur « Supprimer ».
2. Lancez l'installation en double cliquant sur le fichier portant l'extension « .MSI » ou « .EXE »
 - L'installateur devrait détecter la présence d'une autre version 2 si vous ne l'avez pas désinstallée. Il faut alors choisir de la désinstaller et relancer ensuite l'installation. **Ne pas** choisir le bouton « REPAIR » qui ne fait que restaurer l'ancienne version.
 - L'utilisateur doit bénéficier de tous les droits administrateur (lecture et écriture de fichiers) à l'intérieur du répertoire d'installation du logiciel. Dans le cas contraire le logiciel ne fonctionnera pas intégralement.
3. Certains privilèges d'accès au registre du système d'exploitation (Windows) et aux répertoires systèmes du disque dur sont nécessaires pour réussir l'installation. Communiquez avec votre administrateur informatique si le fichier d'installation échoue à la suite d'un message faisant état de privilèges insuffisants.
4. Prière de nous [aviser](#) de tout problème afin que nous apportions les corrections.